

Epinal, le lundi 03 juin 2024.



Dignité.

La **CGT** Pénitentiaire déplore le constat alarmant de la **surpopulation carcérale** dans les prisons françaises où le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes privées de liberté sont bafoués.

Vendredi 31 mai 2024, les conditions de vie en détention se sont honteusement dégradées au Quartier-femmes de la Maison d'Arrêt d'Epinal.

A 11h00, une détenue majeure devant être jugée en Cour d'Assises est arrivée en translation judiciaire en provenance de Nancy montant le taux d'occupation de ce petit quartier à 100%.

A 19h30, une détenue majeure primaire a été incarcérée contraignant l'équipe de nuit à installer **un matelas au sol !!!**

La situation extrêmement critique de la pluralité des publics (majeures – mineures – isolées) cohabitant dans notre quartier femmes aux contraintes structurelles importantes et soumis au manque d'effectif récurrent des personnels a pourtant maintes fois été dénoncée mais non suivie d'actes concrets !!!

Viennent s'ajouter les réelles difficultés quotidiennes que connaissent actuellement les agentes quant à la gestion des 2 mineures filles aux profils atypiques !!!

La non prise en considération de ces écueils en n'ordonnant pas les transferts immédiats qui s'imposent démontreront une nouvelle fois tout le manque de considération et de reconnaissance que nos têtes pensantes ont pour leurs personnels !!!

La **CGT** Pénitentiaire exige que le droit au respect de la dignité en détention soit préservé tel que l'indique dans son rapport le contrôleur général des lieux de privation de liberté.

La Section Locale **CGT** Pénitentiaire
Maison d'arrêt Epinal